

Séance extraordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 13 décembre 2016 à 20h à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire Denis Gravel.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard – district #1
 Alexander Tomeo – district #3
 Dominick Giguère – district #4
 Normand Clermont – district #5

Absences motivées :

Robert Kennedy – district #2
 Marie-Claude Galland Prud'Homme – district #6

La directrice générale est également présente.

Le conseil municipal de Pointe-Calumet constate que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal.

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Budget 2017/adoption
- 3.- Programme triennal d'immobilisations/2017-2018-2019/adoption
- 4.- Période de questions
- 5.- Levée de la séance

16-12-273 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont
 Et APPUYÉ par Alexander Tomeo

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-12-274 BUDGET 2017/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Dominick Giguère
 Et APPUYÉ par Serge Bédard

D'ADOPTER les prévisions budgétaires des activités financières de la Municipalité de Pointe-Calumet pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, le tout conformément à l'article 954 du Code Municipal du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16-12-275 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS/2017-2018-2019/ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Alexander Tomeo
 Et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017-2018-2019 de la Municipalité de Pointe-Calumet, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

16-12-276 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard
Et APPUYÉ par Dominick Giguère

QU'À 20h10, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DENIS GRAVEL, maire

CHANTAL PILON, directrice générale